Image not found or type unknown

Entreprise individuelle - Domicile personnel - Loyer

Par **jackdroitis**, le **04/02/2013** à **17:19**

Bonjour,

La question s'inscrit dans le cadre d'une EI, activité libérale secondaire, effectuée dans une pièce d'un appartement loué utilisé à titre personnel.

La superficie totale de l'appartement est de 34m carré. La pièce dans laquelle est effectuée l'activité sert également de chambre, est composée d'un bureau et d'un lit et a une superficie de 11,82m carrés.

Pouvez-vous me confirmer qu'il est possible de déduire 34% (11,82 / 34) du loyer et des charges du résultat de l'EI?

Merci d'avance.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés